

LA MARE DU PARC-D'EN-HAUT

Louis MANCHE

Responsable Chantiers - Rencontres Parc-d'en-Haut



La mare du Parc d'en Haut est située à l'extérieur de l'enclos dans la zone RBD du Parc. C'est une mare artificielle maintenue en eau par une digue de terre. Un déversoir constitué par un mur de béton avait été installé depuis de nombreuses années mais son étanchéité se dégradait rapidement.

À la demande du CERF et du Comité scientifique des RBD, l'ONF a décidé en 1998 de remplacer

complètement ce déversoir par un ouvrage plus élaboré. Ces travaux ont commencé en automne pendant la période où la mare était quasiment vide en raison des fuites importantes du déversoir.

La première phase a nécessité un engin de terrassement important pour enlever l'ancienne maçonnerie et dégager les abords avant la construction du nouveau déversoir (photos 1-2).



Dans la deuxième phase un radier en béton a été coulé sur lequel un nouvel ouvrage a été installé, celui-ci devant permettre un réglage du niveau des

eaux par des barres amovibles transversales en chêne coulissant dans des rainures (photos 3- 4).



Ces travaux ont duré environ trois mois mais le remblaiement de la digue de terre autour de l'ouvrage a été fait par l'entreprise de terrassement sans aucun contrôle d'un service compétent et rapidement une fuite d'eau importante est apparue près de la nouvelle maçonnerie.

Au printemps 2000, l'ONF, sans aucune concertation, a alors décidé de mettre en place un film d'étanchéité en polyuréthane le long de la digue de terre pensant ainsi résorber ce qu'il pensait être des infiltrations naturelles. Cette opération n'a eu aucun effet et la fuite initiale près de la maçonnerie est restée. Pendant deux années nous avons essayé de localiser cette fuite qui provoquait une résurgence le long de la maçonnerie sans réellement pouvoir la situer. Nous avons cependant la certitude qu'elle était due à la mauvaise qualité du remblai et se situait sous le radier ou tout près du mur.

À l'automne 2003, le CERF a effectué une première opération de colmatage en coulant un muret de béton devant le radier du déversoir. Pour compléter l'étanchéité, nous avons couvert cette maçonnerie par un film plastique maintenu sur le radier par une couche de sable et de pierres et enterré dans la vase jusqu'à la couche de glaise du fond de la mare (schéma 1). Ce premier travail n'a eu qu'un résultat

mitigé car si cela a permis d'éviter un vidage total de la mare sous le radier cela n'a pas résorbé la fuite principale latérale en période de pleines eaux.

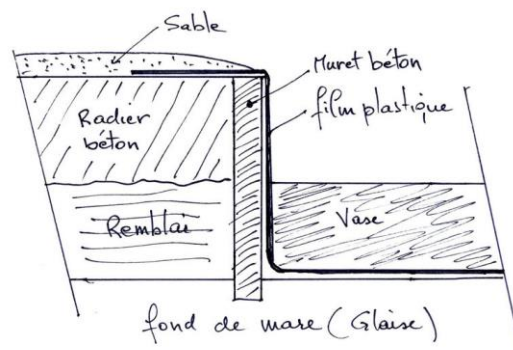


schéma n°1

En septembre 2004, nous avons décidé de dégager la maçonnerie et d'enlever partiellement le film d'étanchéité. Nous avons constaté que :

- le remblai était constitué en grande partie de gravier donc pas du tout étanche,
- le film d'étanchéité s'était déchiré le long de la maçonnerie car il n'avait pas été correctement plaqué et collé à celle-ci.

Nous avons donc prolongé l'ouvrage de maçonnerie en insérant le bord du film plastique dans le béton pour permettre un raccord étanche (schéma 2).

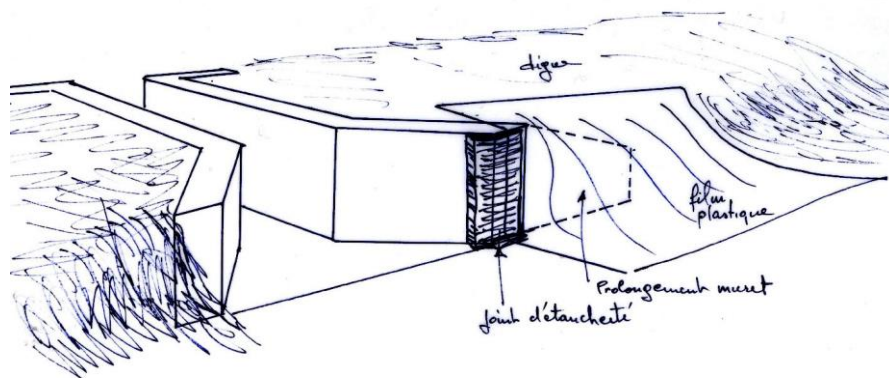


schéma n°2

Aujourd'hui, janvier 2005, il semble qu'il n'y ait plus de fuite importante alors que le niveau de la mare est élevé, cependant il est impossible de connaître la durée de vie du film plastique utilisé par l'ONF. La seule solution définitive serait de dégager complètement le déversoir pour enlever le remblai de gravier qui avait été mis en place et combler avec une terre rapportée ne contenant aucune matière solide (pierres, gravier, morceaux de bois...) l'idéal étant l'utilisation d'une couche de glaise pure. Il n'est malheureusement pas dans les moyens financiers du CERF d'entreprendre de tels travaux qui nécessitent des engins lourds (pelleteuse, benne).

